

17 jan 2018 -10:46

Formation permanente douane et accises à l'Université d'Anvers dès février 2018

A partir du 26 février 2018, la faculté de droit de l'Université d'Anvers organisera une formation permanente en matière de douane et d'accises.

Le Ministre des Finances, Johan Van Overtveldt, déclare que « *ce projet-pilote est le fruit d'une collaboration entre le SPF Finances et le secteur privé. Cette formation s'adressera tant aux collaborateurs des entreprises privées, qu'aux étudiants déjà bacheliers, aux agents des administrations publiques, aux avocats et aux magistrats.* »

Cette nouvelle formation s'inscrit dans le cadre de l'European Customs Competency Framework qui vise à harmoniser et améliorer les connaissances en matière de douane et de commerce international au sein des Etats membres de l'UE.

L'Administration générale des douanes et accises apportera son soutien à ce projet par le biais de formateurs/experts chargés d'enseigner certains aspects de la matière, aux côtés des autres formateurs/experts issus du monde académique, juridique et entrepreneurial.

Dans un premier temps, la formation concernera les fondamentaux en matière de douane et d'accises. Une fois cette partie fondamentale achevée, le programme prévoit l'organisation de modules de spécialisation.

Dans le courant de l'année, la faculté de droit de l'Université de Liège proposera un programme équivalent pour les fondamentaux, en français, et organisera les modules de spécialisation conjointement avec l'Université d'Anvers.

Plus d'informations :

<https://finances.belgium.be/fr/Actualites/formation-permanente-douanes-et-accises-2017-2018>

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be